



## INTERPELLATION

**Auteur** UDC, par Aida Lips, Marie-Bertrande Duay et Julien Besson  
**Objet** Martigny sacrifiée, non à la suppression des salles d'opération!  
**Date** 09/09/2025  
**Numéro** 2025.09.368

Nous avons pris connaissance du communiqué de l'Hôpital du Valais concernant la réorganisation des sites du Centre hospitalier du Valais Romand dans lequel il est annoncé la volonté de supprimer les salles d'opération de l'hôpital de Martigny et d'en faire un hôpital gériatrique.

Après le transfert de la médecine aigüe à Sion, les urgences de jour seraient abandonnées sur le site de Martigny alors même que cet hôpital dessert une grande part du territoire soit le district de Martigny dont la population est élevée ainsi que celui d'Entremont, géographiquement étendu.

Au sein de l'hôpital de Martigny se trouve regroupé le pôle spécialisé en chirurgie orthopédique. Dans le cas d'un déplacement de cette spécialisation, de nombreuses années seraient nécessaires afin qu'ils puissent atteindre à nouveau leur niveau d'excellence.

De plus, les couts engendrés par la création de trois salles d'opérations supplémentaires à Sion alors même que le budget de la construction de l'hôpital explose ne représentent à nos yeux pas une vision rationnelle de nos dépenses publiques. Les salles d'opération de Martigny ne sont pas obsolètes et pourraient encore servir dans l'intervalle.

L'histoire a démontré que ce type de concept manquait souvent de précision et clarté. C'est encore le cas aujourd'hui : nous ne savons pas exactement quelle sera la trajectoire choisie et les coûts annoncés ne sont pas précisément établis. Cette incertitude fragilise la confiance des citoyens dans les décisions prises.

### Conclusion

Pourquoi cette information est-elle transmise si tardivement alors que le plan de réorganisation est validé depuis 2014 et que le regroupement de l'activité opératoire est prévue pour 2027 ?

Dans le concept médico-soignant 2025 du CHVR, le coût des salles supplémentaires est évalué à environ 3.8 millions et les économies estimées à plus de 3 millions.

Pourrions-nous avoir des détails quant à ce chiffre avancé de 3 millions d'économie ? Comment cela a-t-il été calculé ?